

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	8 ^{ème}
Nom de site	12_MARCEAU_75008	Numéro	75108_055_01
Adresse du site	12, avenue Marceau	Hauteur	R+5 (26m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Orange (30°, 150° et 270°) et SFR (30° et 270°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	24/05/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	02/05/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/06/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 12 avenue Marceau émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75008 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes panneau à faisceau orientable émettant sur 3500MHz (5G) sur un site existant 3G/4G/5G émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz, orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 1m Porte d'accès à la toiture à 9m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 150° : R+6
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 30° < 3V/m ; 150° < 4V/m ; 270° < 3V/m 5G : 30° < 2V/m ; 150° < 3V/m ; 270° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 30° : 26,65m pour les faisceaux fixes et 26,35m pour les faisceaux orientables Azimut 150° : 28,85m pour les faisceaux fixes et 29,10m pour les faisceaux orientables Azimut 270° : 26,15m pour les faisceaux fixes et 25,65m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Seule des antennes panneau complémentaires 5G seront ajoutées aux antennes panneau déjà installées. Elles seront installées sur Mât et/ou sur bras de déport
Zone technique	

Date :

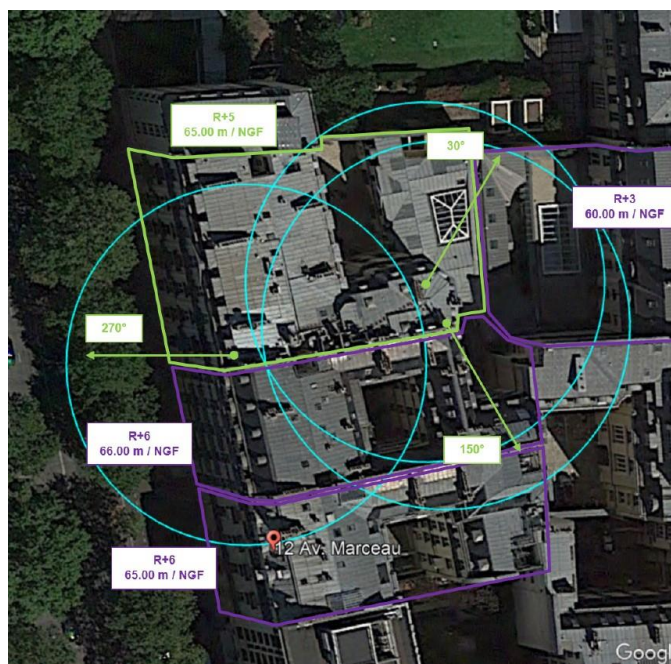
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

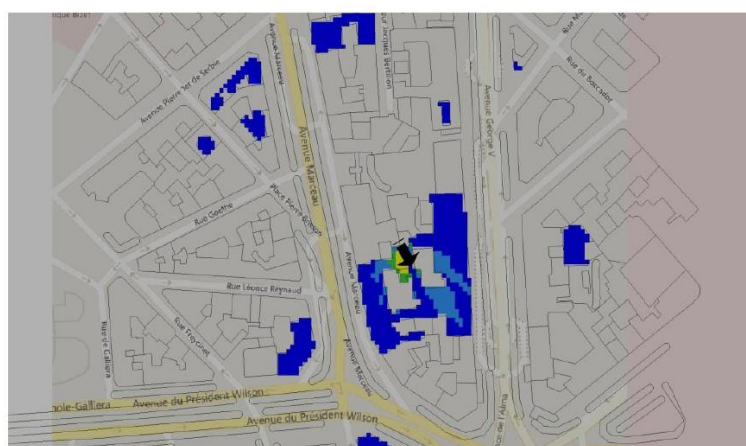
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Légende

- >6 V/m
- Entre 5 et 6 V/m
- Entre 4 et 5 V/m
- Entre 3 et 4 V/m
- Entre 2 et 3 V/m
- Entre 1 et 2 V/m
- Entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	26.5 m	28.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	26.5 m	28.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 150°



Azimut 270°

